

**DEPARTEMENT**

**Marne**

**DE LA COMMUNE DE COURTISOLS**

**SEANCE DU 21 FEVRIER 2017**

**N°344**

**Nombre de Membres**

En Exercice : 21

Présents : 12

Votants : 12

L'an deux mil dix-sept, le vingt et un février, à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de Courtisols, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hubert ARROUART, Maire.

**Date de la**

**Convocation :**

16 février 2017

**Etaient présents :** Tous les membres en exercice, à l'exception de Muriel BISVAL, Loetitia BOYS, Anne BRAZE, Lilian COGNIARD, Nicolas COSSENET, Agnès GALLOIS, Séverine GOURVENEC, David GREVIN, Laurent SCHNEIDER, excusés.

**Date d'affichage :**

28 février 2017

Monsieur Hubert FERRAND a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire

**Objet de la**

**délibération :**

Tarifs de location 2018

Monsieur le Maire rappelle que chaque année, nous fixons les tarifs de location des salles et propriétés communales, selon l'évolution de l'indice des prix à la consommation. Il est proposé de suivre cette évolution et de majorer ces tarifs de 0,62%.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **FIXE**, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les tarifs définis dans le tableau joint pour l'utilisation des salles et propriétés communales,

- **PRECISE** que la location de la Salle Robert Chaboudé est soumise au versement d'une caution de 800,00 €.

Il est rappelé que la réservation de cette salle est subordonnée au versement d'arrhes correspondant à la moitié du prix de location.

- **PRECISE** que la location de la maison du Parc est soumise au versement d'une caution de 500,00 €.

- **DECIDE** d'appliquer les tarifs réservés aux habitants de Courtisols aux habitants des communes de Somme-Vesle et Poix à compter de l'année 2017.

- **PRECISE** que cette décision annule la délibération n°330 du 20 décembre 2016.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré à COURTISOLS le 21 février 2017

le Maire

**LE MAIRE**



**Hubert ARROUART**

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 23/02/2017 à 11:01:49  
Référence : 82c4243d36db7701aabb4cae7b9bef4dcf68c17b